

### A l'heure de la "Révolution à l'accès à la culture et à l'art", des têtes vont-elles tomber?

Le milieu scolaire, dont celui de la maternelle et du primaire, est encore en pleine tempête organisationnelle pour que nos enfants aient une « continuité pédagogique ». Depuis le 7 mai, le dispositif appelé 2S2C pour Sport, Santé, Culture et Citoyenneté, est proposé aux collectivités afin d'accompagner les apprentissages dits fondamentaux. Par ailleurs, une plateforme vient d'être créée pour mettre en lien les artistes et la jeunesse. Ainsi, concernant la culture, on déclare que c'est l'occasion de faire enfin une véritable éducation artistique et culturelle (EAC dans le jargon) à l'école en invitant les collectivités à inventer... ce qui existe déjà et que l'on s'obstine à ignorer en haut lieu depuis de nombreuses années!

En effet, depuis plus de trente ans, des artistes pédagogues oeuvrent dans les écoles de nombreux territoires. Ce sont les MUSICIENS INTERVENANTS. Mais les connaissez-vous?

En étroite collaboration avec les enseignants, ils conçoivent, réalisent, défendent annuellement des projets artistiques et musicaux au sein des écoles de la République, font le lien entre les acteurs culturels d'un territoire. Leur diplôme est validé conjointement par les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture. Les collectivités, les enseignants et les parents reconnaissent unanimement la qualité de leur action et son impact positif sur les enfants, mais aussi sur les équipes éducatives à l'échelle d'un territoire.

Certes, les collectivités du pays ne sont pas toutes pourvues de tels dispositifs de partenariat avec l'Education Nationale. Les quelques 5000 diplômés du DUMI<sup>1</sup> ne sont pas à ce jour en nombre suffisant. Mais ils EXISTENT ! Et leur profession est souvent mise à mal.

Depuis le 16 mars, de concert avec leurs collègues enseignants, ces MUSICIENS INTERVENANTS ont œuvré pour la continuité artistique et culturelle, en ville ou en zone rurale, par tous les moyens à leur disposition. Bien qu'un seul et unique document officiel les ait cités depuis le début de la crise sanitaire<sup>2</sup>, quelques médias spécialisés commencent à s'intéresser à leur métier (La lettre du Musicien, France Musique): nous nous en réjouissons. Nous déplorons cependant une méconnaissance de nos missions: non Monsieur Riester, nous ne nous occupons pas essentiellement de transmission, mais bien d'éveil de la sensibilisation artistique de chacun. Nous sommes des artistes, mais de plus, notre formation nous permet d'accompagner des groupes d'enfants et leurs enseignants dans le domaine musical.

Nous reconnaissons les bienfaits du choc artistique pouvant advenir lors de la découverte de spectacles et nous intégrons souvent ces moments forts dans notre travail. Un partenariat avec un artiste en résidence est toujours source de grande richesse et nous nous réjouissons que de tels partenariats puissent se multiplier. Mais sans un travail spécifique en amont ou en aval, cela ne répond pas aux besoins d'une pratique et ne suffit pas non plus à une éducation artistique diversifiée et continue, véritable levier d'un accès à la culture pour tous les enfants de la République. Apprendre à faire confiance à sa sensibilité et pouvoir s'exprimer avec : cela ne peut se faire qu'avec des expériences artistiques au long cours. Et lorsqu'une collectivité fait le choix de recruter un ou plusieurs MUSICIENS INTERVENANTS, cela exprime bien une volonté de garantir une éducation à la musique et au sensible.

Avec l'inscription dans la durée du dispositif 2S2C, nous déplorons, tout comme nos collègues professeurs d'EPS et les intervenants formés pour travailler une discipline artistique auprès de groupes d'enfants, la sortie du cadre d'un partenariat pérenne et approfondi avec l'Education Nationale. Quant à la plateforme, nous espérons que sa mise en oeuvre sera une opportunité pour renforcer notre métier d'acteur territorial pivot et non un péril par la méconnaissance de ce qu'il est, de ce qu'il apporte aux jeunes générations, en matière d'épanouissement personnel, de "faire ensemble" et donc de cohésion sociale, de diversité culturelle: autant de valeurs indispensables à des citoyens en devenir.

**Nous ne voulons pas monter sur l'échafaud d'une révolution qui n'en est pas une !**

*L'équipe du CA de la FNAMI, Fédération Nationale des Musiciens Intervenants, le 21 juin 2020*

---

<sup>1</sup> Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant délivré par les Centre de Formation des Musiciens Intervenants après 1500 heures de formation.

<sup>2</sup> Repères concernant les pratiques artistiques en éducation musicale dans le cadre des protocoles sanitaires de la reprise de la scolarité obligatoire à l'école élémentaire (document interministériel, mai 2020)